

QU'EST CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? DES AIRES MARINES PROTEGEES !



L'Institut océanographique de Monaco s'engage pour la création d'Aires Marines Protégées (AMP) dans l'Océan Austral, à travers sa nouvelle campagne de sensibilisation intitulée « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? ». Cette initiative a pour objectif de sensibiliser et mobiliser le grand public sur l'importance de préserver cette

région du globe en instaurant des Aires Marines Protégées, pour l'avenir de notre planète.

UNE CAMPAGNE D'UTILITE PUBLIQUE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE

Alors que le Traité sur l'Antarctique fêtera son 65^e anniversaire le 1^{er} décembre prochain, l'Institut océanographique encourage les citoyens à soutenir des politiques de conservation, en particulier l'objectif « 30x30 » visant à protéger 30 % des espaces marins et terrestres d'ici 2030, conformément au Cadre mondial de la Biodiversité adopté en 2022*.

La campagne porte un message d'espoir, met en avant des espèces emblématiques du continent blanc et adopte une tonalité résolument positive, visant à présenter des solutions concrètes face aux défis environnementaux. À travers une approche joyeuse et émotive, elle pose une question clé : « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » et propose une réponse concrète : « Des Aires Marines Protégées ». L'objectif est de montrer des solutions tangibles, telles que les AMP, dans la conservation des écosystèmes marins, et de rappeler qu'il est encore temps d'agir pour la préservation de l'Océan.

OBJECTIF : PROTEGER 4 MILLIONS DE KM² D'OCEAN EN ANTARCTIQUE

Une Aire Marine Protégée (AMP) est un espace marin où les activités humaines sont régulées pour protéger l'Océan. Ces espaces délimités en mer répondent à des objectifs de protection de la nature (faune, flore, écosystèmes) et de développement durable d'activités économiques.

A travers Son action diplomatique et au travers d'échanges avec d'autres chefs d'Etat, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a directement contribué à la création de l'AMP de la mer de Ross en 2016. Si cette zone protégée est l'une des plus grandes au monde, elle n'est pas suffisante. Convaincre les pays partenaires pour la création de plusieurs nouvelles AMP en Antarctique, c'est tout l'enjeu des négociations annuelles menées au sein de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR).

Les 3 nouveaux projets d'Aires Marines Protégées (AMP) dans l'Océan Austral permettraient de préserver une superficie de quatre millions de kilomètres carrés d'Océan. L'un de ces sanctuaires (650 000 km²), situé sur la façade ouest de la péninsule Antarctique, est proposé depuis 2018 par le Chili et l'Argentine. Deux autres, l'un en mer de Weddell (2,18 millions de km²), l'autre en Antarctique orientale (950 000 km²) sont soutenus par l'Union Européenne et 8 autres États, dont Monaco. Ces zones représentent un pas essentiel pour atteindre les objectifs mondiaux de protection marine.

*« L'Accord de Kunming-Montréal » : la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) s'est clôturée le 19 décembre 2022 avec l'adoption d'un accord qui vise à enrayer la perte de biodiversité et, à terme, inverser la tendance d'ici à 2030. L'objectif visant à protéger au moins 30% des eaux terrestres et intérieures, ainsi que 30% des zones côtières et marines d'ici à 2030 (dit objectif 30x30), a été adopté avec une forte mobilisation pour que l'Océan ne soit pas sous-représenté dans les années à venir.

DES AIRES MARINES PROTÉGÉES POUR LA BIODIVERSITÉ, LE CLIMAT ET NOTRE AVENIR

La création d'Aires Marines Protégées (AMP) dans l'océan Austral constitue une étape cruciale pour la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Ces AMP agissent comme des refuges pour de nombreuses espèces emblématiques et menacées, allant des manchots aux baleines, en passant par les vastes écosystèmes de krill, une ressource essentielle dans la chaîne alimentaire océanique. En limitant les activités humaines, comme la pêche industrielle, ces zones permettent aux écosystèmes marins de se régénérer, renforçant ainsi leur résilience face aux impacts du réchauffement climatique.

Les AMP jouent également un rôle important dans la capture et le stockage du dioxyde de carbone. Des études montrent que les écosystèmes océaniques en bonne santé absorbent d'importantes quantités de carbone, contribuant à atténuer le réchauffement climatique et ses effets dévastateurs. Protéger ces vastes étendues océaniques, c'est non seulement préserver la vie marine mais aussi renforcer un atout naturel dans la lutte contre le dérèglement climatique.

UN PROGRAMME POLAIRE PLURIANNUEL

Cette campagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre d'un programme pluriannuel dédié aux régions polaires, porté par l'Institut océanographique depuis 2022.

L'exposition « Mission Polaire », présentée au Musée océanographique depuis le mois de juin 2022 et jusqu'au 5 janvier 2025, a permis de sensibiliser plus d'un million et demi de visiteurs à la beauté et à la fragilité des pôles. Cette immersion au cœur de l'Arctique et de l'Antarctique ne se contente pas seulement d'éveiller les consciences, mais vise également à placer les visiteurs dans une démarche d'engagement.

En mai 2023, l'Institut océanographique est devenu membre de l'Antarctic and Southern Ocean Coalition (ASOC), qui soutient activement les 3 propositions d'Aires Marines Protégées soumises à la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR).

Fin décembre 2023, l'Institut océanographique a réuni chercheurs et leaders économiques lors d'un voyage scientifique et d'engagement en péninsule Antarctique. L'un des objectifs de cette mission était de collecter des données scientifiques, notamment en mer de Weddell, l'un des endroits les moins explorés du continent. Ce voyage avait également pour ambition de favoriser le dialogue entre la science et le secteur privé, embarquant à bord des leaders économiques et politiques de divers pays.

Un Plaidoyer pour l'Antarctique

L'Institut océanographique signe son **Plaidoyer pour l'Antarctique à paraître aux éditions Flammarion le 27 novembre 2024**, avec pour ambition de sensibiliser le plus grand nombre à la protection de l'océan Austral. Cet ouvrage dévoile les objectifs du voyage « Antarctica 2024 ». Au-delà des restitutions scientifiques, il donne la parole aux chefs d'entreprises présents à bord, initiant un dialogue essentiel entre la science, pour défendre la légitimité de la création des AMP, et le secteur privé, pour porter des solutions et accélérer la transition.



A PROPOS :

L'Institut océanographique, Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco a été fondé en 1906 par le prince Albert I^{er}, navigateur passionné et visionnaire. Reconnue d'utilité publique, la Fondation agit depuis plus d'un siècle en faveur de l'Océan. Pour le faire connaître, aimer et protéger, elle fédère les acteurs politiques, scientifiques, économiques, associatifs et le grand public. Grâce à l'appui de ses deux établissements que sont le Musée océanographique de Monaco et la Maison de l'Océan à Paris, l'Institut océanographique est porteur de nombreux projets sur la scène nationale et internationale (colloques, expositions, programmes pédagogiques...) visant à promouvoir une gestion durable de l'Océan.